



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 21 MARS 2024

Réf : CCAS24_18

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 8
Pouvoir : 1
Absents : 3

Date de la convocation : 14 mars 2024

PRÉSENTS : Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAULT, Corinne JARASSIER, Vincent BAUDOUX, Monique GIL, Roselyne NAVEAU.

POUVOIR :
Didier RENAUD représenté par L BARBOTTIN

ABSENTS : Christian MICHAUD, Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU

DÉLIBÉRATION N°18

RAPPORTEUR : Lydie BARBOTTIN

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – FORFAIT SOINS

Sous la présidence de Mme Lydie BARBOTTIN, le Centre Communal d'Action Sociale examine le **compte administratif 2023 du forfait soins**.

Le compte administratif 2023 du forfait soins s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

Section de fonctionnement	
Dépenses :	201 347,42 €
Recettes :	258 975,92 €
Excédent de clôture :	57 628,50 €
Section d'investissement	
Dépenses :	0.00 €
Recettes :	260.53 €
Excédent de clôture :	260.53 €

Hors de la présence de Monsieur le Président, le CCAS :

- **approuve** le compte administratif 2023 du forfait soins.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

29 MARS 2024

